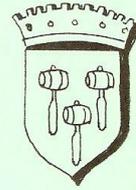
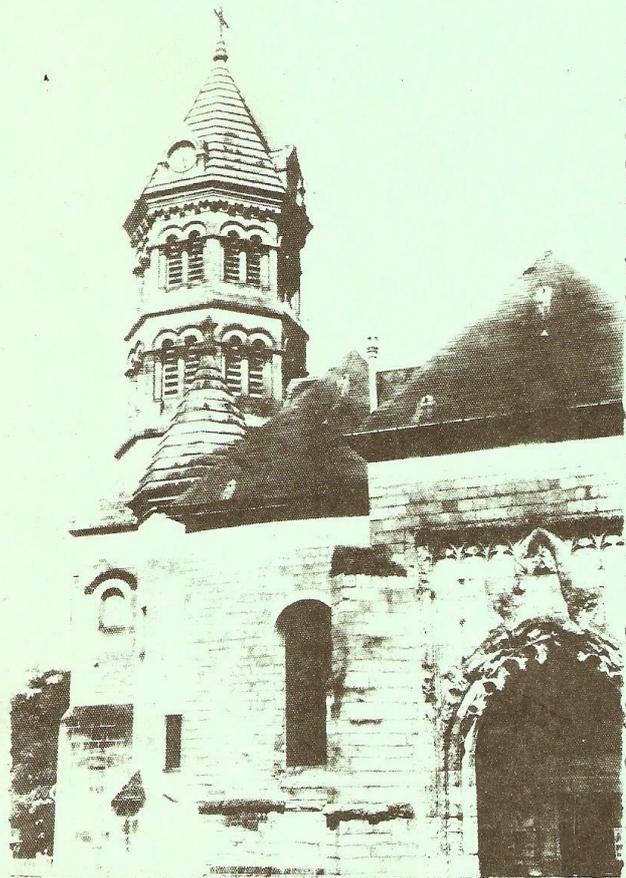


NOTRE



VILLAGE



BULLETIN

MUNICIPAL

D'INFORMATIONS

ET DE LIAISON

DE LA COMMUNE

DE

MONCHY - LAGACHE

N° 35 ~ JANVIER 1984

Meilleurs voeux à tous les lecteurs de "Notre Village" en ce début d'année.

Votre Conseil municipal réuni en sa séance du 17 Janvier et en particulier votre Maire et ses Adjointes ont émis des voeux pour qu'ensemble, avec vous tous, ils contribuent, par leur disponibilité et leur efficacité, à vous apporter une aide et un mieux être dans votre vie de tous les jours.

Les projets, réalisations et problèmes ont été évoqués lors des réunions de Conseil dont comptes-rendus ci-après :

REUNION DU 22 SEPTEMBRE 1983

Questions scolaires

Sur le problème évoqué par certains conseillers concernant le manque d'information lors de la rentrée scolaire, Monsieur le Maire précise :

1°) que c'est la Directrice d'école en rapport avec l'Education Nationale qui s'occupe des questions scolaires, du circuit de ramassage et de la répartition des enfants dans les classes.

2°) que le conseil de classe réuni 3 fois par an n'émet que des observations et des voeux.

3°) que le Syndicat scolaire mandaté par les Conseils municipaux de Monchy-Tertry-Devise s'occupe de la gestion matérielle : bâtiments, aménagement des locaux scolaires, minibus.

4°) que c'est en définitive l'Académie qui décide de l'ouverture ou de la fermeture des classes, de la répartition des classes et bien sur de la nomination des Maîtres.

Un minicar "J.9" a été commandé en remplacement de celui utilisé actuellement qui date de 1975 et est fort usagé (123.000 kms).

En ce qui concerne le problème des poux évoqué au Conseil, les parents doivent surveiller eux-mêmes leurs enfants et leur faire des shampoings spéciaux afin de prévenir cette maladie.

Travaux de la Rue Basse

Le projet de réfection de la rue Basse est à nouveau soulevé. Une étude sérieuse va être faite pour l'obtention de crédits, subventions car coût très élevé = plus de 600.000 Frs H.T. avec subvention de 100.000 Frs et prêt de la Caisse d'épargne.

Plaques et numéros de rues

Après accord du Conseil municipal, l'achat de plaques et de numéros de rues est décidé. La Société Vog à Vendôme nous les livrera début 1984. Le coût total en sera d'environ : 14.000 Frs.

Etude sur travaux de couverture sur l'Eglise; devis, subventions, obligation d'obtenir avis de différents organismes.

REUNION DU 5 OCTOBRE 1983

Réunion de la Commission voirie : avec présence de trois "Anciens" du village : Monsieur Pierre Daillez, Monsieur Francis Thomas, Monsieur Robert Fournier pour définir le nom des rues et établir un choix de plaques.

Dans l'ensemble les noms de rues figurant au cadastre ont été repris sauf quelques exceptions :

La place du Monument devient "Place du 11 Novembre 1918"

La rue de Monsieur DUPARCO (sur la demande de Monsieur Jean DUPARCO) devient "rue du 8 Mai 1945"

La rue des Vaches devient "rue de l'Etang"

La rue Mathieu Babeuf devient "rue Gracchus Babeuf" (descendant illustre de Mathieu Babeuf)

La rue Basse s'appellera "rue d'en Bas" - comme sur le cadastre.

A Méreaucourt, le lotissement des Ets Bonduelle, après consultation des habitants s'appellera "Résidence de la Cabourerye"

A Montécourt la rue descendante "rue du Moulin de Montécourt"

REUNION DU 28 OCTOBRE 1983

Cérémonie du 11 Novembre

Comme tous les ans, un repas sera offert aux gens de 3ème âge après la commémoration de l'Armistice et ce au Foyer rural, avec noces d'or de Monsieur et Madame Robert Caron.

Achat d'instruments de musique

La commune va acheter pour le compte de l'Harmonie Ste-Cécile des instruments de musique; instruments qui seront remboursés sur 5 ans sans intérêts.

Budgets : vote du compte administratif 1982

Section de fonctionnement :

- Dépenses de fonctionnement : 850.135,07 Frs
- Recettes de fonctionnement : 1.331.967,21 Frs

excédent de 481.832,00 Frs.

Section d'investissement :

- Dépenses d'investissement : 636.588,97 Frs
- Recettes d'investissement : 564.696,78 Frs

Déficit de 71.892,00 Frs car subventions pour travaux voirie 1982 versées seulement en 1983.

Finalement, il ressort, pour l'exercice 1982, un excédent total tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement de 409.850,00 Frs.

Vote du Budget supplémentaire 1983

Une subvention complémentaire de 16.000 Frs sera attribuée au Bureau d'Aide Sociale dont une partie sera remboursée sur les bénéfices des buvettes tenues lors des bals de la fête et du 14 Juillet par les Membres du B.A.S. (environ 5.000 Frs).

Subvention de 18.000 Frs à l'harmonie pour l'achat d'instruments de musique. Somme inscrite à la section d'investissement.

REUNION DU 17 JANVIER 1984

Cette réunion avait pour but principal de mettre au point les projets de travaux pour 1984.

1°) Travaux rue d'en bas

- les subventions (par le S.I.V.O.M. de Ham) et prêts (par la Caisse des dépôts et consignations) sont attribués à la Commune.
- Les appels d'offres sont effectués.
- L'ouverture des soumissions se fera fin Février.
- Les travaux pourront commencer en Mars-Avril.

2°) Travaux d'assainissement et de plantation de peupliers au marais de la Formentelle (vers Devise)

- Cette parcelle de 6ha35 sur laquelle a été vendu en 1983 un lot d'environ 1000 peupliers pour environ 100.000 Frs de qualité très moyenne avec beaucoup d'arbres déracinés et cassés à cause du marais non drainé - doit être assainie avant de replanter.
- Un projet avec subvention du Génie rural et du Syndicat de l'Omignon est proposé au Conseil municipal.
- Assainissement et plantation par entreprises à réaliser avant fin Mars.

3°) Entretien et regoudronnage des chemins ruraux

- chemins réalisés par l'Association foncière en 1971. Les frais de remise en état comme la création incombent en totalité aux cultivateurs sauf les chemins intégrés dans la voirie communale : chemin du Jeu de Paume, chemin de l'Etang, chemin de Montécourt (Croix-Noire).
- La commune n'intervient que pour accorder sa caution et avancer la valeur de la T.V.A.

4°) Informations et discussions sur les points suivants :

- Plaques et numéros de rues qui seront installées en fin d'hiver.
- Plan d'occupation des sols.
- Lampes d'éclairage public.
- Questions diverses.

LA VIE DU VILLAGE du 2ème semestre 1983

ETAT-CIVIL.

Naissances : DUJARDIN Vincent et Manoël 28 Juillet à St-Quentin
TIEFAINE Grégory 22 Août à St-Quentin
KAMPFER Stevens 22 Août à Monchy (Flez)
BOUTILLIER Christine 14 Octobre à St-Quentin
LEVERT Mélanie 5 Octobre à St-Quentin
BORRUECO Benoît 15 Décembre à St-Quentin
CARBONNAUX Paul-Adrien 5 Janvier 84 à Béthune
STEMPNIAK Cindy 7 Janvier 84 à Péronne

Mariage : LEFEVRE François-RIGAUX Sylvie . 10 Septembre
. Quête au profit des Aides Ménagères = 352,00 Frs.

Décès : PRESTEL Joseph 11 Novembre 83
DUBOIS Marie 29 Décembre 83
LEGROS Jean 3 Janvier 84

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Un nouvel instituteur s'occupe de la classe enfantine de Tertry; il s'agit de Monsieur BRESOUS Yannick qui demeure avec sa femme Grande rue à côté de la Maternelle, sa femme est institutrice à Matigny.
- Mr. et Mme BOURSIN Raymond, rue de la chaussée à Méréaucourt.
- Mr. et Mme PEZET Bernard, rue d'en Bas
- Madame KOULOUGHLI-OZIOU Nicole à Douvieux, chez Madame Levacher à Douvieux.

- Madame WIART Roselyne, route de Vraignes, chez Monsieur Jean Gaussein.
- Monsieur TOLEDANO Salomon, route de Devise.
- Monsieur WARGNIER Joseph, rue d'en Bas.

DATES A RETENIR

- 11 Février : bal de l'harmonie
- 21 Avril : bal du Monchy Athlétique-Club
- les 23 et 24 Juin : fête communale

COMMUNIQUE = une permanence de la Sécurité Sociale se tient tous les vendredis en Mairie de 14 h à 16h30 (sauf le 27 Janvier).

Un agent itinérant du centre de Ham est à votre disposition pour vous renseigner, prendre vos réclamations et recueillir vos feuilles de soins. Ne pas hésiter à le consulter.

CHOMAGE

Il est rappelé que l'inscription au chômage se fait à l'A.N.P.E. de Ham et non pas en Mairie.

Quand vous êtes inscrit à Ham, vous venez ensuite pointer à la Mairie une fois par mois, et ce, avant le 15 du mois. Lors du pointage, c'est à la personne inscrite de venir en Mairie et non pas à un membre de la famille. De même, lors de tout changement de situation (ex. = reprise du travail) le signaler en Mairie et à l'A.N.P.E.

ASSURANCES = Monsieur MAZIER a légué son poste de délégué de la Caisse Départementale des Incendiés et de la Mutuelle de Picardie à Mademoiselle ELOIRE. Vous voudrez donc bien vous adresser à elle désormais.

ENCAISSEMENTS

Il est rappelé qu'en ce qui concerne les locations de marais communaux ou les permis de chasse; les sommes d'argent doivent être réglées en espèces et non pas par chèque. Ceci sur demande de la Perception qui n'accepte pas les chèques.

LA QUOTE POUR LES "PAPILLONS BLANCS" Opération brioches 1983 a rapporté dans la commune la somme nette de 4.300,50 Frs qui place notre village proportionnellement au nombre d'habitants parmi les tout premiers. Merci à tous.

LES DATES DE COLLECTES DU DON DU SANG ont été fixées pour notre Commune aux :

MERCREDI	11 AVRIL	} de 16h à 19h
MARDI	23 OCTOBRE	

La commune doit planter des peupliers au mois de Mars dans un marais communal au lieu dit "La Formentelle", vers Devise. Ce terrain après une vente de peupliers l'été dernier, est resté encombré d'arbres cassés ou de branches.

La Commune les réserve gratuitement par parcelles aux habitants du village à condition de nettoyer proprement le chantier et d'enlever le bois pour fin Février. S'adresser au garde.

POUR UN VILLAGE PLUS ACCUEILLANT

Appel est fait auprès de tous les habitants de la commune pour qu'un effort soit réalisé en ce sens :

Que chacun se sente responsable de "son trottoir et de son caniveau"

Le garde est là, direz-vous !

en cette période d'austérité, la commune ne peut envisager un second garde pour épauler celui-ci ; ne serait-ce pas manifester d'un peu de civisme que de se sentir concerné par ce détail ?
Un petit coup de balai par semaine ... et le tour est joué !

Et pourquoi ne pas envisager encore plus ? épauler les personnes âgées ou handicapées qui seraient vos voisins, afin que tout le quartier ait un air coquet ...

C'est peu de chose ... et pourtant cela apporterait un tout autre aspect à notre village.

Un club de Pétanque à Monchy-Lagache. POURQUOI PAS !

Les personnes intéressées par ce projet et désirant pratiquer ce sport de détente sont invitées à venir assister à une réunion d'information qui aura lieu début Février à la Mairie.

La date sera affichée en Mairie et chez les commerçants en temps voulu. Nous comptons sur vous !

NOS SOCIÉTÉS LOCALES

L'AIDE A DOMICILE : dans les familles
chez les personnes âgées

Malgré la nouvelle politique très restrictive pour l'aide aux familles, l'Association A.D.M.R. de Monchy et environs, maintient son rôle auprès de celles qui lui feront appel en cas de maternité, maladie, départ à l'hôpital, surcharge, etc... qu'elles n'hésitent pas à nous contacter, nous essaierons de répondre à leur attente.

Le service "aide ménagère" lui aussi, subit la vague d'austérité. Mais toute personne âgée de plus de 60 ans, dont la santé nécessite le service sera prise en charge par sa caisse de retraite ou la D.A.S.S. si ses revenus n'atteignent pas le plafond de prise en charge par sa propre caisse.

Depuis Octobre 1983 toutes les personnes acceptées ont une participation à régler fixée par l'organisme financeur.

A dater de ce 1er Janvier 84, le nombre d'heures allouées s'est restreint, du moins pour les nouveaux accords et les caisses complémentaires pour la plupart n'allégeront plus les participations familiales.

Nous reprenons cette année notre vente de fleurs pour la fête des Mères, et le profit de cette vente nous permettra d'étendre le service à tous.

La subvention municipale très appréciée chaque année, nous aide à pallier aux participations trop élevées de certains.

L'A.D.M.R. étudie, en ce moment, la mise en place d'un service de "soins à domicile" qui permettrait aux personnes âgées hospitalisées un retour plus hâtif à domicile ou retarderait l'entrée à l'hôpital. L'Etat favorise beaucoup ce développement : l'enquête de la population âgée auprès des 17 communes rurales du canton de Ham est réalisée. Il ne nous manque que les résultats de quelques enquêtes auprès des médecins de Ham, afin de justifier auprès de la D.A.S.S. et de l'organisme agréé, de la réalisation et de la rentabilité d'un tel service.

Nul doute qu'il répondra à une attente manifeste.

ASSOCIATION FAMILIALE

L'Association familiale et les responsables du Centre aéré (ruche enfantine) après plusieurs réunions d'informations et contacts divers se posent la question de la réouverture d'un centre aéré pour les enfants du village.

Les conditions d'encadrement imposées par les Services de la Jeunesse et des Sports sont maintenant draconiennes. Outre les stages de monitrices (qui étaient normaux); des stages pour le Directeur ou la Directrice (8 jours) sont obligatoires.

Une présence de surveillance presque permanente leur sera imposée au centre aéré, ce qui dans une ruche à moyens effectifs risque de faire double emploi avec les monitrices.

Cela risque de changer complètement l'esprit et l'ambiance familiale qui étaient celles de nos Ruches enfantines dont la gestion était animée par des personnes dévouées et bénévoles.

Les Pouvoirs publics veulent "fonctionnariser" toutes les activités comme dans bien d'autres secteurs pour mieux les contrôler, mais avec un coût beaucoup plus élevé.

Les Responsables de l'Association familiale avant de s'engager dans cette nouvelle formule voudraient savoir :

- 1) si les familles souhaitent voir reprendre les activités d'une ruche enfantine, suspendues l'an dernier et si cela répond à un besoin pour leurs enfants
- 2) si quelques personnes veulent accepter d'aider Madame BOCQUET (qui doit suivre le stage prévu) pour répartir un peu les responsabilités.

Réponse à ces deux questions si possible pour la fin du mois, soit dans la boîte aux lettres de la Mairie soit auprès de Madame Daniel DUPARCQ ou de Madame Annie BOCQUET.

HARMONIE MUNICIPALE

C'est reparti ! Après quelques années de silence, l'harmonie Ste-Cécile repart bon pied bon oeil bon souffle, avec tambours et trompettes ! Bientôt centenaire mais alerte, l'harmonie du village !

Dirigée de mains de maîtres, elle faisait l'orgueil et la joie des monchysois.

La relève est venue et nous espérons qu'elle sera digne et qu'elle fera honneur aux "anciens".

Je tiens à remercier au nom de toute l'harmonie et en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui ont contribué à sa renommée; je pense tout particulièrement à notre Président d'honneur Monsieur P. Daillez dont les conseils et l'expérience seront toujours les bienvenus et à Monsieur Duparcq toujours fidèle à l'harmonie.

L'hiver dernier donc, notre jeune centenaire Ste-Cécile s'est réveillée, grâce à de jeunes mélomanes venus de Monchy et d'ailleurs. Ils étaient huit, ils sont maintenant quinze, bientôt plus ! Le petit groupe a entraîné de jeunes vocations à venir s'inscrire aux cours de solfège. Ils sont quarante cinq ! dont dix sept en 2ème année de solfège et douze instruments.

Ils sont conseillés, encouragés par Mr. Ch. Monnanteuil et Philippe Levert pour le solfège; Mr. J.C. Larouzé et Mr. J.Luc Morgand s'occupent des clarinettes saxo, Mr. Ch. Monnanteuil de la trompette. Grand merci à ces bonnes volontés !
Grand merci également au conseil municipal, à Monsieur le Maire de Monchy, à l'entreprise Bonduelle qui nous ont permis d'acquérir des instruments.

J'en profite pour conseiller aux heureux bénéficiaires d'en prendre grand soin !

J'espère que le village restera attaché à "son" harmonie. L'accueil chaleureux au cours du Noël du village et de la messe de minuit est un encouragement.

D'autres festivités sont programmées, notamment les 11 Février et 24 Novembre mais nous en reparlerons.

Enfin, je tiens à remercier les membres de l'harmonie qui m'ont choisi comme président. Je suis très sensible et très touché de cet honneur.

Présidents d'honneur	Mrs. P. DAILLEZ et Jean DUPARCO
Président	Mr. J. BOUCHEZ
Vice-Président	Mr. J. TRINCART
Secrétaire	Mr. J. PRESTEL
Secrétaire-Adjoint	Mr. J.C. LAROUZE
Trésorier	Mr. D. LEMAITRE
Directeur d'harmonie	Mr. Ch. MONNANTEUIL

GYMNASTIQUE FEMININE VOLONTAIRE

Les cours de gymnastique ont repris dans la détente et la bonne humeur depuis le 25 Septembre 1983.

Actuellement 27 licenciées fréquentent ces cours, il est à regretter que 6 personnes seulement soient de notre village. Les cours sont donnés en musique par Madame Annie BOCQUET, animatrice diplômée, effectuant des stages de perfectionnement, selon une méthode douce et simple et sont à la portée de toutes. Il n'est en aucun cas question de compétition, chacune fait ce qu'elle veut et ce qu'elle peut. La gymnastique volontaire, une prise de conscience de soi et elle est utile à la personnalité. Elle est variée, agréable, distrayante. On la pratique pour s'assouplir et garder la forme et l'esprit jeune en s'amusant.

Rappelons que les cours ont lieu tous les jeudis de 20H à 21H en la salle du Foyer rural et pour une cotisation annuelle de 150 Frs (environ 5 Frs par cours !) et que pour les inscriptions faites en cours d'année, le tarif est réduit.

Précisons également que les personnes intéressées peuvent assister, sans engagement de leur part, à ces cours et pourrons ainsi juger, entre autre, de la grande équipe que forme la gymnastique Féminine Volontaire de Monchy-Lagache.

JUDO-CLUB

La saison 83-84 a bien redémarré avec un nombre de licenciés toujours constant. Un deuxième entraînement par semaine le vendredi soir (un vendredi sur deux) permet maintenant aux "anciens" d'améliorer leur technique et le travail accompli depuis plusieurs années porte ses fruits.

Les cadets ont formé une équipe complète formée de WALLART Emmanuel, MANGOT Marc, RICHY Alain, ETEVE Franck, SERVEAU Philippe et VILAIN Pascal qui a réussi à se classer 3ème au championnat départemental de la Somme et qui participera au championnat de la ligue de Picardie le 5 Février à Thourotte.

Le club avait déjà enregistré d'autres bons résultats, Monsieur PETIT est devenu notre première ceinture noire.

En benjamins : Ida CAPON finit 5ème en championnat de district
Clément LHOMME finit 5ème en championnat de district
Thierry OBLIN finit 2ème en championnat de district
et 3ème en département.

En sélection pour l'équipe départementale :

- en minimes : RICHY Bruno finit 2ème
- en cadets : WALLART Emmanuel finit 1er et participe au championnat de ligue de la Somme où le département finit 2ème.

Au championnat départemental des ceintures de couleur SERVEAU William est 1er et termine également 1er au championnat de ligue de Picardie en juniors moins de 70 kg.

Le 28 Février, le club participe à une démonstration de judo à Moreuil avec Monsieur PELLETIER ancien champion d'Europe, 7e Dan.

Espérons que la saison se terminera aussi brillamment qu'elle a commencé pour la plus grande joie de tous nos judokas.

CLUB DU 3ème AGE

Notre voyage estival nous a conduit à Vaux le Vicomte. Nous y avons constaté la splendeur et le faste du Surintendant Fouquet dus au génie de l'architecte Le Vau, du peintre Le Brun et du jardinier Le Nôtre. Ce chef d'oeuvre qui a outragé l'orgueil du Roi Soleil et inspiré Versailles, conservé en dépit des bouleversements qui ont marqué trois siècles d'histoire de France, demeure le décor intact du plaisir et de la beauté.

L'après-midi nous avons visité à Chantilly le Musée Vivant du Cheval. Le Musée vivant et pédagogique est installé dans les plus belles écuries du monde et nous avons assisté à des présentations équestres en costume du XVIIIe siècle.

Le 20 Septembre nous assistions à un spectacle magnifique au Parc des Expositions à Amiens : Holiday on Ice : le tableau "Souvenirs Hongrois" invite à une fête villageoise au son de magnifiques rhapsodies. Le corps de ballet et les vedettes danse sur une musique brillante de Verdi "La Traviata" dont la mise en scène est signée : Jacques Cluot. Les Enfants ont retrouvé tous les habitants de la forêt lors d'une scène enchantée "Fantaisie Sylvestre".

Les réunions mensuelles ont repris régulièrement en Septembre le premier mardi après-midi de chaque mois au Foyer rural. A nouveau je rappelle que tous les Retraités sont invités.

Lors de notre première réunion de Janvier, nous y avons déjà fêté l'Epiphanie et tiré la galette des Rois.

"Bonne année" l'expression peut être banale. Elle peut aussi traduire ce qu'il y a de meilleur au fond des coeurs. Si la sincérité, la conviction et la chaleur ne manquent pas dans nos souhaits, nous ne sommes pas étrangers à la bonne année des autres; il appartient à chacun de construire sa vie et son bonheur, mais chacun a un rôle à jouer dont on attend quelque chose. Bonne année, bonne santé.

Une messe sera célébrée pour les Défunts du Club à l'Eglise de Monchy le samedi 31 Mars à 18h30.

ANCIENS COMBATTANTS

Le 2ème semestre 1983 a été pour nous beaucoup plus calme que le 1er Rappelons pour mémoire le congrès cantonal à Monchy du 24 Avril et le déjeuner de 125 couverts qui a suivi; notre voyage aux plages de débarquement le dimanche 5 Juin; le transport des verres vides le 17 Juin et surtout le douloureux décès de notre fidèle Camarade Roland Capron le 21 Juin que nous n'oublions pas.

A notre réunion du 14 Octobre, après la projection des diapositives prises par Joseph Teinielle nous rappelant les plages de débarquement, nous avons abordé l'ensemble des problèmes Anciens Combattants, la vente de nos calendriers et les cotisations.

Une délégation de Monchy avec les Drapeaux a participé à la Cérémonie anniversaire de Notre Dame de Lorette le dimanche 16 Octobre à Matigny.

Le 11 Novembre un Maître ACPG de remplacement a heureusement pu nous assurer une belle cérémonie et nous étions nombreux autour du Monument rehaussé par le concours de la nouvelle Harmonie de Monchy que nous remercions.

Notre prochain calendrier, connu à ce jour, comprend le Congrès cantonal à Saucourt le dimanche 29 Avril avec Gourdin et Landos; le Congrès Départemental à Abbeville le dimanche 20 Mai; un pèlerinage à Lourdes du dimanche 17 Juin au samedi 23 Juin : un car sera mis en route au départ de Ham : prix 1.500 Frs tout compris sauf boisson et modification des prix d'hôtel; s'inscrire rapidement à Francelle; la cérémonie à Notre Dame de Lorette le dimanche 14 Octobre.

Marcel Souchaud est devenu complètement aveugle; André Ponthieu est à ce jour à l'hôpital d'Amiens; Emile Gourlin doit se faire opérer en début d'année. A chacun bon courage et meilleurs vœux de rétablissement possible et bonne année 1984.

MONCHY ATHLETIC CLUB - saison 83-84

On ne peut pas dire que le début de saison a été brillant pour ce qui est de l'équipe A et B, elles sont dernières de leur groupe, espérons qu'elles se reprendront aux matches retour.

Quant aux cadets, il faut encore persévérer vous avez la possibilité de finir la saison dans les 1er.

L'équipe du football à sept ne se décourage pas malgré leur défaite, pour eux les matches reprendront le samedi 3 Mars. Bon courage à tous avec de meilleurs résultats.